

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES**

SÉANCE DU 11 MAI 2023

L'an deux mil vingt-trois, le onze du mois de mai, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à dix-neuf heures trente, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de M. Pierre BIBOLLET, Maire.

Étaient présents : Mmes Michèle FAVRE D'ANNE, Chantal PASSET, MM. Gilles GOLLIET, Stéphane DELÉAGE, Mme Amandine DUNAND, M. Pierre LESTAS, Maires-Adjoints,

Mmes Nicole LAURIA, Christine RUFFON, Muriel PÉRILLAT-dit-LEGROS, Brigitte VULLIET, MM. Karim CHALABI, Grégory BAERT, Sébastien ATRUX-TALLAU, Stéphane BESSON, Mmes Claire BARRIN, Élixa DE POORTER, MM. Benjamin DELOCHE, Jean VULLIET, Mmes Christine RODRIGUES, Catherine DUTEIL, M. Frédéric VAILLANT, Mme Graziella POURROY SOLARI, M. Rémi FRADIN, Conseillers Municipaux.

Avaient donné procuration : M. Claude COLLOMB-PATTON, Mme Nelly VEYRAT-DUREBEX, Maires-Adjoints

Étaient absents : Mme Joëlle TIBURZIO, M. Pierre BASTARD-ROSSET, Mme Gaëlle VERJUS, Conseillers Municipaux.

Date de la convocation : 4 mai 2023
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29
Présents et représentés : 26

Secrétaire : M. Benjamin DELOCHE, Conseiller Municipal, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'il déclare accepter.

--==oo0oo==--

N° 2023/064 - ÉTAT DES COUPES – ANNÉE 2023

Mme Chantal PASSET donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de M. le Directeur de l'Office National des Forêts, concernant les coupes à asseoir en 2023 en forêt communale relevant du Régime Forestier.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
Par vote à main levée, à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'état d'assiette des coupes de l'année 2023 présenté dans le tableau ci-dessous.
- **PRÉCISE**, pour les coupes inscrites, la destination des coupes réglées et non réglées et leur mode de commercialisation.
- **INFORME** le Préfet de Région des motifs de report ou suppression des coupes proposées par l'ONF conformément au tableau ci-dessous :

.../...

Envoyé en préfecture le 16/05/2023

Reçu en préfecture le 16/05/2023

Publié le 16/05/2023

ID : 074-217402809-20230511-CM23064-DE

S²LOW

Parcelles	Type de coupe	Volume présumé réalisable en m3	Surface à parcourir (en ha)	Proposition O.N.F	Justification ONF	Année décision propriétaire	Mode de commercialisation : contrat bois façonnés
11	IRR	342	3.8	2023	Fin d'aménagement		Vente avec mise en concurrence (sur pied)
202	IRR	NC	NC	2023	Fin d'aménagement		Contrat bois façonné
203	IRR	NC	NC	2023	Fin d'aménagement		Contrat bois façonné
204	IRR	324	10.8	2023	Fin d'aménagement		Contrat bois façonné
205	IRR	320	8	2023	Fin d'aménagement		Contrat bois façonné
208	IRR	180	1.8	2023	Fin d'aménagement		Contrat bois façonné

- **DEMANDE** à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder à la désignation des coupes inscrites à l'état d'assiette présentées dans le tableau ci-dessus.
- **DONNE** pouvoir à M. le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 12 mai 2023

Le Maire,

Pierre BIBOLLET



POUR COPIE CONFORME

Le secrétaire de séance

Benjamin DELOCHE

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE **16 MAI 2023** ET
PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE **16 MAI 2023**

THÔNES, le

16 MAI 2023

Le Maire,

Pierre BIBOLLET

